

VILLE DE MONTBELIARD
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 juillet 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quatre juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à Pays de Montbéliard Agglomération, avenue des Alliés, dans la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle BIGUINET, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux et affichée le 24 juin 2022.

Etaient présents :

M. Alexandre GAUTHIER, Mme Christine SCHMITT, M. Philippe DUVERNOY, Mme Annie VITALI, M. Philippe TISSOT, M. Christophe FROPPIER, Mme Ghénia BENSAOU, M. Eddie STAMPONE, Adjoint
Mme Evelyne PERRIOT, M. Frédéric ZUSATZ, Mme Gisèle CUCHET, M. Rémi PLUCHE, M. Olivier TRAVERSIER, M. François CAYOT, M. Gilles MAILLARD, M. Karim DJILALI, Mme Nora ZARLENGA, M. Olivier GOUSSET, Mme Priscilla BORGERHOFF, Mme Alixia BEAUTÉ, Mme Marie-Rose GALMES, M. Patrick TAUSENFREUND, M. Mehdi MONNIER, M. Eric LANÇON, M. Alain PONCET, Mme Myriam CHIAPPA KIGER, Mme Sidonie MARCHAL, M. Gilles BORNOT, Conseillers Municipaux

Etaient excusés :

Mme Léopoldine ROUDET avec pouvoir à M. Philippe TISSOT
Mme Anne POCHOUNY avec pouvoir à Mme Marie-Noëlle BIGUINET
Mme Hélène MAITRE-HENRIET avec pouvoir à M. Alexandre GAUTHIER
M. Bernard LACHAMBRE avec pouvoir à M. Alain PONCET
Mme Catherine CONAT avec pouvoir à M. Gilles BORNOT

Etait absente :

Mme Sophie GUILLAUME

Secrétaire de séance :

Mme Alixia BEAUTÉ

OBJET

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ANNEE 2022

Cette délibération a été affichée le : 11 juillet 2022

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ANNEE 2022

Monsieur Eddie STAMPONE expose :

1- Lycée Cuvier

Une enseignante du lycée Cuvier a récemment organisé un échange scolaire entre ses élèves et ceux du Schiller Gymnasium de Ludwigsburg avec successivement un déplacement à Ludwigsburg puis un accueil à Montbéliard. L'établissement sollicite la Ville de Montbéliard pour l'attribution d'une subvention de 750 € pour aide au déplacement.

Dans le cadre de la politique municipale de soutien et de dynamisation des échanges avec sa ville jumelle, il est proposé d'attribuer à l'établissement une subvention de 750 €.

2- Association des Officiers de Réserve

L'Association des Officiers de Réserve de Montbéliard est jumelée avec le Reservistenkameradchaft de Ludwigsburg et a par ailleurs signé une charte d'amitié avec la Société Neuchâteloise des Officiers.

Dans le but de maintenir et conforter des liens d'amitié créés entre les différents partenaires, chaque année, l'un d'entre eux invite les deux autres à découvrir sa ville et sa région sur les plans militaire, industriel et touristique. Ainsi, du 16 au 18 septembre 2022, l'association ludwigsbourgeoise invitera l'Association des Officiers de Réserve. Cette dernière sollicite la Ville de Montbéliard pour attribution d'une subvention de 175 € pour aide au déplacement.

Dans le cadre de la politique municipale de soutien et de dynamisation des échanges avec sa ville jumelle, il est proposé d'attribuer à l'association une subvention de 175 €.

3- L'appel

Par délibération n° 2021-22.03-10 du 22 mars 2021, le Conseil Municipal a attribué une subvention pour projet d'un montant de 1 000 € à l'association l'appel.

Cette association, qui a pour objet de participer aux représentations et cérémonies patriotiques et d'effectuer des parrainages scolaires, avait projeté en 2021 un voyage scolaire au camp de concentration du Struthof à Natzwiller avec des collégiens en classe de 3^{ème} au collège Saint-Maimboeuf. Cette action, initialement prévue en juin, avait été annulée du fait du contexte COVID-19, et les crédits afférents à cette action ont été retirés en Décision Modificative n°2.

Or, la sortie a finalement pu être organisée en date du 2 décembre 2021, et les justificatifs ont été transmis à la Ville avant le 31 décembre.

Aussi, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention complémentaire d'un montant de 1 000 € à l'association l'appel, au titre de l'exercice 2022.

Après avis des commissions compétentes, le Conseil Municipal approuve les montants de subventions à verser aux différents bénéficiaires selon le tableau ci-dessous, sous réserve de la production des justificatifs le cas échéant.

NOM DE L'ASSOCIATION	FINANCEMENT	SUBVENTION PROPOSEE
Lycée Cuvier	Crédits de réserve - relations internationales	750.00 €
Association des officiers de réserve	Crédits de réserve - relations internationales	175.00 €
L'appel	Décision Modificative n°1	1 000.00 €

Décision du Conseil Municipal

Pour : 29
Contre : 0
Abstentions : 0
Ne participe pas
au vote : 5

- ADOPTE -

Ont signé au registre les membres présents

Le Maire,



Marie-Noëlle Biguinet

Marie-Noëlle BIGUINET

Déposée en Sous-Préfecture le : 11 juillet 2022